



HAL
open science

Un manuscrit lyonnais du Chevalier des dames

Jean-Benoît Krumenacker

► **To cite this version:**

Jean-Benoît Krumenacker. Un manuscrit lyonnais du Chevalier des dames. Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie, 2023, Tome CXXVIII (3), pp.619-640. <10.3917/rma.283.0619>. <halshs-04087867>

HAL Id: halshs-04087867

<https://shs.hal.science/halshs-04087867v1>

Submitted on 19 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Jean-Benoît Krumenacker, « Un manuscrit lyonnais du Chevalier des dames »

Dans *Le Moyen Age* 2022/3 (Tome CXXVIII), pages 619 à 640

Éditions De Boeck Supérieur

ISSN 0027-2841

ISBN 9782807398580

Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2022-3-page-619.htm>

[p. 619]

Un manuscrit lyonnais du *Chevalier des dames*

En examinant un dossier comptable du consulat lyonnais de la fin du XV^e siècle, nous avons découvert aux archives municipales de Lyon un cahier contenant seize folios d'un texte de la littérature française de la toute fin du Moyen Âge, le *Chevalier des Dames*. Ce texte, dont la dernière édition scientifique est celle de Jean Miquet en 1990¹, est une des œuvres de défense des femmes à la suite de la querelle du *Roman de la rose*. Reprenant en partie le nom de l'œuvre plus connue de Martin Le Franc, ce texte anonyme de 5014 vers, dont l'auteur se fait appeler « le Dolent Fortuné », a été écrit avant 1467, probablement à la cour de Charles d'Orléans². Roman allégorique, essentiellement composé de discours, il narre les aventures de Noble Cœur qui, après avoir rencontré sa dame, Noblesse Féminine, est invité par dame Nature à défendre l'honneur de celle-ci contre Cœur Vilain et Male Bouche. Les ayant vaincus, Noble Cœur est récompensé d'une vision de la Vierge Marie. L'ensemble du récit est décrit comme un songe du narrateur, emporté dans son sommeil par un lévrier blanc vers un pays paradisiaque où se trouvent ces personnages. À la fin de l'œuvre, le narrateur est ramené dans son lit trois semaines plus tard. L'œuvre permet d'exalter les grandes figures féminines de l'histoire et de réfuter les arguments misogynes de Cœur Vilain et de Male Bouche. Même si le manuscrit lyonnais est incomplet, il comporte 738 vers de l'œuvre qui permettent à la fois de reconstituer en partie le manuscrit originel et de le situer dans la tradition manuscrite. Mais avant de nous [p. 620] pencher sur ces questions, la description du contexte de ces feuillets nous donne également des informations sur sa provenance.

¹ J. MIQUET, *Le chevalier des dames du Dolent fortuné : allégorie en vers de la fin du XV^e siècle*, Ottawa, 1990. L'ensemble des références au texte du *Chevalier des dames* de cet article suit la numérotation des vers, des enchaînements et des manuscrits de cette édition.

² P.-Y. BADEL, Quand le Grand Turc s'appelait l'Amorat Baquin, *Le Moyen Âge*, t. 117, 2011, p. 305. Un manuscrit de cette œuvre se trouve en effet dans la bibliothèque de Jean d'Angoulême dans l'inventaire de 1467. J. Miquet (p. 9, n. 2) donne un *terminus post quem* de l'écriture de l'œuvre en 1462 en y trouvant des échos de la *Prière à Notre-Dame* du Testament de Villon. Nous ne trouvons néanmoins aucune ressemblance consistante pour la strophe indiquée.

Le manuscrit et son contexte

Les archives municipales de Lyon conservent aujourd'hui sous la cote DD 161 un recueil factice de 82 folios en papier avec une reliure en parchemin du XVIII^e siècle. On peut distinguer huit textes différents, de taille extrêmement diverse et souvent lacunaires, chacun constituant un cahier. L'ensemble du recueil possède une foliotation continue d'une main de l'époque moderne. Il est constitué de la façon suivante :

- Folios 1-2 : fragment (deux premiers folios) d'un testament de Pierre Girerd, hôtelier du Chapeau rouge (date inconnue). Il institue diverses messes et demande à être enterré dans la collégiale Saint-Paul de Lyon. Il nomme héritière son épouse Étienne Bussilliece et exécuteurs testamentaires le sacristain de Saint-Paul et Pierre Rigobert, son neveu.
- Folios 3-28 : fragment du double d'un compte du consulat de Lyon pour 1469-1471³ par Jean Girerd, trésorier de la ville. Les bi-feuillets externes manquent ainsi que plusieurs feuillets internes.
- Folios 29-40 : fragment du double signé d'un compte du consulat de Lyon pour 1472⁴ par Jean Girerd, trésorier de la ville. Les bi-feuillets externes manquent ainsi que plusieurs feuillets internes. Le fol. 39 fait partie du compte pour 1471 qui suit et a été inséré ici par erreur.
- Folios 41-50 : fragment du double d'un compte du consulat de Lyon pour 1471⁵ par Jean Girerd, trésorier de la ville. Les bi-feuillets externes manquent ainsi que plusieurs feuillets internes (dont celui inséré dans ce recueil au folio 39).
- Folios 51-54 : compte signé par Jean Girerd d'une taille levée pour les fortifications de la ville en 1468⁶. [p. 621]
- Folios 55-61 : compte du reste à payer de mai-juin 1463 de 70 lances, sous le commandement de Guillaume Chenu au comté d'Asti⁷, par Nicolas Lanbigeoys, pour Simon Bonnereau, écuyer.
- Folios 62-77 : fragment d'un manuscrit du *Chevalier des dames* du « Dolent Fortuné ».
- Folios 78-82 : fragment d'un compte de dépense fait par Étienne Perret, secrétaire de monseigneur de Vienne, et par Louise sa fille chez Étienne Bussilliece, hôtesse du Chapeau rouge, à partir de 1472 et au moins jusqu'en 1477.

À l'exception du testament de Pierre Girerd qui est en latin, l'ensemble des autres textes est en français. Les trois fragments des comptes municipaux de Jean Girerd possèdent des annotations qui semblent être d'une main de l'époque moderne, des marques au crayon de couleur et quelques annotations au crayon à papier, probablement du XX^e siècle.

³ Original en : LYON, Archives municipales (=AM), CC432, pièce 1. Notre fragment commence au niveau du folio 2 recto de l'original. Un autre double de ce compte est conservé sous la cote CC433.

⁴ Original en : LYON, AM, CC432, pièce 3 (double en CC433). Notre fragment commence au niveau du folio 3 verso de l'original.

⁵ Original en : LYON, AM, CC432, pièce 2 (double en CC433). Notre fragment commence au niveau du folio 4 recto de l'original.

⁶ Original en : LYON, AM, CC204. Il s'agit du dernier cahier de cette taille détaillant les dépenses et non les reçus.

⁷ On conserve dans un manuscrit (Bibliothèque nationale de France, fr. 2811, fol. 171) une lettre de ce Guillaume Chenu à Louis XI, datée de février 1463 à Asti, où il demande justement au roi d'envoyer de quoi payer les 70 lances afin de les envoyer en Roussillon.

Ce recueil est des plus curieux et sa place au sein des archives municipales ainsi que sa description dans les inventaires le sont tout autant. La série DD des archives municipales de Lyon concerne les biens communaux. La cote s'inscrit dans la section des rentes nobles de la ville et la sous-section de la rente noble de Bourgchanin qui correspond à l'Œuvre du pont du Rhône appartenant à la ville depuis le XIV^e siècle. L'inventaire actuel décrit ainsi la cote :

« Livre de comptes du pont du Rhône en 1472, comportant, entre autres, les biens de l'œuvre du pont (folios 6, 29, 42), mais aussi les recettes du péage et les dépenses de travaux du pont, la paie des hommes d'armes etc. Intitulé : "Comptes du patrimoine, œuvre du Pont du Rhône et autres affaires qui sert pour la levée des servis". Porte sur la couverture "Bourchanin, recueil de diverses pièces", Comporte in fine, fol 62r à 77v, une poésie féministe de Claude [sic] Marot. »

L'inventaire de Marc-Antoine Chappe, réalisé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, est relativement semblable : des chapitres de recettes du pont et des « traces d'ancienne poésie »⁸. La description matérielle qu'il en fait ainsi que les renvois à des folios attestent que le document n'a pas bougé depuis cette époque. Cette description comme le classement du recueil sont néanmoins incongrus : il s'agit de pièces comptables relevant de la série CC ou de pièces privées. Comme on peut le constater, la description du recueil est très fautive et lacunaire. Curieusement, notre manuscrit [p. 622] du *Chevalier des dames* est mentionné en tant que « poésie féministe de Claude Marot », sans que l'on sache d'où provient cette attribution. Le lien avec le pont est inexistant pour la plupart des pièces de ce recueil ; il n'y a que dans les comptes du consulat où les recettes et dépenses liées au pont, qui appartient alors à la ville, apparaissent. La description du recueil, et surtout les titres et étiquettes de celui-ci, insistent sur les servis, impôts féodaux annuels que les propriétaires doivent à l'œuvre du pont. Ces servis ont intéressé un lecteur-annotateur de l'époque moderne, qui a actualisé dans la marge les toponymes et noms de rue selon l'état de la fin de l'Ancien Régime et qui a introduit une numérotation de ces servis. Dans le compte 1469-1471, l'annotateur n'a pas remarqué qu'il manquait un folio, ce qui fausse complètement cette numérotation⁹. À part un intérêt historique, on voit mal ce que ce lecteur a cherché dans ces documents : l'identification des parcelles étant à peu près impossible avec les données présentes, il est difficile de faire reposer la moindre prétention juridique sur ces documents. C'est néanmoins probablement cet annotateur qui a fixé au recueil ce rôle de preuve du patrimoine et des servis de l'œuvre du pont et conduit à son rangement avec les papiers de la rente noble de Bourgchanin.

En faisant abstraction de cette lecture particulière en lien avec les servis du pont, que peut-on dire de ce recueil ? Il regroupe surtout des pièces comptables, en particulier des comptes produits par Jean Girerd pour le consulat de Lyon. Le compte d'Étienne Perret, présent à Lyon pour le compte de l'archevêque de Vienne, à l'auberge du Chapeau rouge dont la propriétaire est alors la veuve de Pierre Girerd est certainement une pièce comptable privée liée à cette famille. Le compte de la paie de l'armée à Asti a apparemment peu de liens avec Lyon mais, à la demande du roi, les villes contribuent régulièrement à avancer, voire à payer, les dépenses de guerre des armées royales, ainsi n'est-il pas incongru que l'on puisse trouver aussi de tels comptes dans les papiers de la ville. Le filigrane du papier¹⁰ de ce cahier ne donne pas grand-

⁸ LYON, AM, 1W/58, p. 27.

⁹ Il manque 11 items entre les folios 9 et 10 par rapport à l'original.

¹⁰ Filigrane proche de C.-M. BRIQUET, *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Genève, 1907, n°13056 (Briquet online : <<https://briquet-online.at/>>) et de G. PICCARD, *Die Wasserzeichenkartei Piccard im Hauptstaatsarchiv Stuttgart*, Stuttgart, 1983, vol. 14, abt. 1, n°767 (Piccard Print Online : <<https://wzma.at/PPO.php>>).

chose : d'après Briquet, on le retrouve essentiellement du côté de Nuremberg en Allemagne mais aussi à Lyon et dans le Piémont à cette époque. De nombreux documents tournent autour de la famille Girerd. Outre les comptes de Jean, il y a le testament de Pierre Girerd, dont le lien exact avec Jean est inconnu, et la dépense d'Étienne Perret au Chapeau rouge, l'auberge de Pierre. L'ensemble des documents est aussi proche en ce qui concerne leur date, les années 1460 et 1470. [p. 623]

Les pièces du recueil sont réunies depuis au moins le XVIII^e siècle. Néanmoins l'homogénéité forte entre les documents – hormis les feuillets du *Chevalier des dames* qui ne possèdent aucune marque de provenance –, autour des décennies 1460 et 1470, de la famille Girerd, du consulat lyonnais, plaide plutôt pour une réunion assez rapide après leur production. Il est improbable que des pièces aussi diverses mais proches se trouvent réunies par hasard dans un recueil ancien après une dispersion. L'arrivée de ces documents dans les archives municipales peut difficilement être datée. La présence du *Chevalier des dames* et d'autres pièces privées indiquent qu'il ne s'agit pas d'un ensemble destiné originellement à intégrer ces archives. Pour les comptes, comme tous les commis de la ville, Jean Girerd devait en avoir des copies pour lui-même¹¹. On ne peut donc que supposer que l'ensemble de ces pièces ont été réunies dans un cadre privé, probablement dans la famille Girerd, puis données aux archives de la ville, certainement du fait de la présence de comptes municipaux, entre la fin du XV^e et le milieu du XVIII^e siècle. Le recueil a une reliure XVIII^e siècle mais rien n'exclut qu'il en ait possédé une antérieure. Comme on l'a vu, le classement du recueil dans les titres de la rente de Bourgchanin ne dépend que de la vision très particulière d'un lecteur du XVIII^e siècle. Avant le classement des archives de la ville par Marc-Antoine Chappe, ce recueil pouvait être rangé ailleurs.

L'insertion des feuillets du *Chevalier des dames* dans ce recueil suggère qu'il appartient au même contexte que le reste des pièces, même s'il ne possède aucune date ni aucune marque de propriété. Ce rapprochement est confirmé par le filigrane du papier de ces feuillets : un C (proche de Briquet 8111), que l'on retrouve surtout dans des papiers de Lyon et de ses environs. Surtout, c'est le filigrane du papier de la très grande majorité de la production écrite du consulat lyonnais entre 1466 et 1486¹². Bien sûr l'administration municipale n'était probablement pas le seul acheteur du papier à ce filigrane, mais la coïncidence est quand même remarquable. Les comptes de 1471 et 1472 de notre recueil ont également ce filigrane avec un autre en forme de main que l'on trouve aussi dans le testament de Pierre Girerd. On ne peut que supposer que le copiste ou le commanditaire était proche du consulat lyonnais, ce qui nous rapproche à nouveau de Jean Girerd. Tout ceci permet d'attester que notre manuscrit du *Chevalier des dames* a certainement été copié vers 1470 à Lyon, probablement pour Jean Girerd ou un membre de sa famille. [p. 624]

Illustration : Archives municipales de Lyon, DD161, fol. 62r © Cliché de l'auteur

[p. 625]

¹¹ C. FARGEIX, *Les élites lyonnaises du XV^e siècle au miroir de leur langage*, Paris, 2007, p. 133.

¹² J.-B. KRUMENACKER, *Buying paper for the consulate: Insights into the paper trade of Lyon, 1450-1525*, éd. D. BELLINGRADT, A. REYNOLDS, *The paper trade in early modern Europe, materials, networks*, Leyde, 2021, p. 213.

Description et reconstitution du manuscrit

Le cahier du *Chevalier des dames* est extrêmement simple : on ne trouve aucune décoration, ni réglure, ni aucune préparation particulière de la page. L'écriture, une bâtarde de taille moyenne, est bien lisible et d'une seule main pour l'ensemble des folios conservés. Le début de chaque strophe est marqué par une majuscule un peu plus grande, mais sans ornementation particulière, débordant souvent dans la marge de gauche et qui est la seule fantaisie, très minimale, de ce manuscrit. La taille des lignes au sein d'une même page est par ailleurs fluctuante, confirmant l'absence de toute réglure, même si le copiste arrive à harmoniser son œuvre. Comme indiqué plus haut, ce manuscrit est en papier avec un filigrane rare et que l'on trouve surtout à Lyon. Le manuscrit est très aéré avec de très larges marges de tous les côtés. Les pages mesurent actuellement 29,5 sur 20,5 cm mais le texte ne représente qu'à peine plus de 25% de la page. Le fragment que nous avons ne possède pas d'image, contrairement à deux autres manuscrits du *Chevalier des dames*. Le texte comme les enchaînements sont d'une seule encre noire. De manière générale, ce manuscrit est dépouillé mais avec un texte bien écrit autant du point de vue de la lisibilité que de la correction de la copie comme nous le verrons plus loin. Le manuscrit semble donc avoir été fait à coût minimal mais avec un copiste relativement consciencieux.

Les marges du parchemin sont restées pratiquement vierges. Outre quelques taches d'encre et de saleté d'époque inconnue, on ne trouve qu'une seule annotation du texte : au folio 76v, au premier vers, une main ancienne qui ne semble pas être celle du copiste barre « men » et corrige au-dessus par « mal »¹³. On trouve également une croix dans la marge gauche du folio 73v, au niveau des vers 218-219¹⁴. À cet endroit on retrouve le mot « meffait » (« malfait » pour le manuscrit 344 de la Pierpont Morgan Library) qui est le seul lien, bien énigmatique entre ces deux annotations qui pourraient être d'une même main. Au folio 71v, une main beaucoup plus récente a inscrit au crayon à papier au bout de la page la mention « lacune », sans qu'il ne soit très clair si cela vise le fait que le dernier octain de la page n'a que six vers ou si la liaison avec la page suivante est inexistante. Les folios de notre manuscrit étant en désordre depuis au moins le XVIII^e siècle, le texte n'a effectivement pas de continuité à cet endroit. Mais comme nous ne possédons pas le folio qui suit, il est impossible de dire si l'octain est vraiment lacunaire ou si les deux derniers vers ont été rejetés à la page [p. 626] suivante¹⁵. Enfin, le folio 63r possède, en haut à droite de la page à côté de la foliotation, le chiffre « viii » d'une main médiévale, qui est certainement le numéro du cahier.

Les feuillets conservés ne sont pas tous continus ; au contraire, on possède des fragments assez disparates même si on retrouve néanmoins des ensembles de plusieurs folios. En reprenant la numérotation des vers de l'édition de Jean Miquet, on peut établir la correspondance suivante avec notre manuscrit :

Folio	Recto	Verso
66	vers 129-152	vers 153-176
73	v. 177-200	v. 201-224
65	v. 2652-2675	v. 2676-2699
74	v. 2700-2723	v. 2724-2750

¹³ « Homs qui na vouloir de mal faire » (v. 3868). La leçon des autres manuscrits est « meffaire ».

¹⁴ « Pardones moy sy jai meffait / car je vous jure par mon ame ».

¹⁵ Au folio 70v, les quatre derniers vers du troisième octain sont pareillement rejetés au folio 71r qui suit. Dans ces deux cas, la page comporte des didascalies.

68	v. 3121-3142	v. 3143-3165
69	v. 3166-3184	v. 3185-3201
70	v. 3202-3221	v. 3222-3239
71	v. 3240-3259 ¹⁶	v. 3260-3281
63	v. 3412-3435	v. 3436-3459
64	v. 3508-3531	v. 3532-3555
62	v. 3556-3579	v. 3580-3603
67	v. 3604-3627	v. 3628-3651
72	v. 3652-3675	v. 3676-3699
77	v. 3700-3723	v. 3724-3747
75	v. 3748-3771	v. 3772-3795
76	v. 3844-3867	v. 3868-3891 ¹⁷

Sur les 5014 vers du *Chevalier des dames*, nous en avons donc 738¹⁸, soit environ 15% de l'ensemble. Ils peuvent se rassembler en six séquences : [p. 627] les vers 129-224 (2 folios), 2652-2750 (2 folios), 3121-3281 (4 folios), 3412-3459 (1 folio), 3508-3795 (6 folios) et 3844-3891 (1 folio). Nous avons donc des morceaux de parties différentes de l'œuvre, même si nos fragments se concentrent surtout sur le milieu et la fin du texte. Au sein des séquences conservées, deux vers (3254 et 3888) manquent.

Le nombre de vers par page est assez variable, de 17 à 27, même si la grande majorité des pages, 23 sur 32, en possèdent 24. Le texte du *Chevalier des dames* est constitué majoritairement d'octains et notre copiste en dispose ainsi trois par page, séparés par un large blanc. Pour les séquences qui ne sont pas en octains ou parmi lesquelles s'insèrent des enchaînements (généralement l'indication de la personne qui parle), le nombre de lignes est très variable : 17, 18, 19, 20, 22, 23 et 27, sans réelle logique, strophes et rimes étant coupés de façon assez aléatoire. De manière générale, le copiste reste en dessous des 24 lignes qui correspondent à la page la plus usuelle du manuscrit. Seule une page (74v) possède plus de 24 lignes et est en fait constitué de 27 vers en un seul bloc. Comme on a pu le voir également avec les larges marges, le copiste n'est pas dans une optique d'économie de papier et ne cherche vraiment pas à ajouter des lignes. Les 24 lignes par page de la composition en octains semblent être même souvent une limite maximale qu'il ne dépasse pas.

Le manuscrit peut être en partie reconstitué à partir des feuillets que nous conservons encore. En effet, si aujourd'hui tous sont rassemblés en un seul cahier, ils appartenaient autrefois à des cahiers différents. Rappelons évidemment que les 16 folios actuels forment 8 bifeuillets solidaires. La continuité du texte entre les folios 66 et 73, qui forment un bifeuillet, atteste que ce bifeuillet 66-73 constituait le bifeuillet interne au cœur d'un cahier. Il en est de même pour le bifeuillet constitué des folios 65 et 74. Pareillement, la continuité des folios 68, 69, 70 et 71 désignent les bifeuillets 68-71 et 69-70 comme étant les deux feuillets internes d'un cahier. On est dans le même cas de figure avec les feuillets 64, 62, 67, 72, 77, 75 : les bifeuillets 64-75, 62-77 et 67-72 sont les bifeuillets du cœur d'un cahier. Enfin, le bifeuillet 63-76 n'a pas un texte continu : il s'agit donc d'un bifeuillet externe. Mais son contenu encadrant celui des bifeuillets 64-75, 62-77 et 67-72, il fait partie du même cahier. Il manque 48 vers (6 octains)

¹⁶ Avec lacune du vers 3254.

¹⁷ Avec lacune du vers 3888.

¹⁸ En retranchant les deux vers manquants.

entre les folios 63 et 64 et 48 autres vers entre les folios 75 et 76. Un bifeuillet, qui aurait dû être encarté entre les bifeuillets 63-76 et 64-75, a donc disparu. Ces cinq bifeuillets forment certainement l'intégralité du cahier qui est donc un quinion. Il rassemble 480 vers entre le 3412 et le 3891. Rappelons enfin que le folio 63 portait le chiffre viij qui indique probablement qu'il s'agit du huitième cahier du manuscrit initial. [p. 628]

Entre le folio 63 et le folio 71, il manque 132 vers, c'est-à-dire l'équivalent de 3 folios¹⁹. Les bifeuillets 68-71 et 69-70 formant le cœur d'un cahier, on a ainsi certainement 3 bifeuillets externes qui ont disparu. L'ensemble formerait ainsi le septième cahier qui est également un quinion. Finissant au vers 3411, il commençait probablement entre le vers 2980 et le vers 2990.

Entre le folio 68 et le bifeuillet 65-74, on a 372 vers, soit probablement huit folios²⁰. Trois de ces folios constituant le début du septième cahier, il nous reste encore cinq folios, ce qui ferait du cahier autour du bifeuillet 65-74 un sénion commençant probablement aux alentours du vers 2420.

Enfin, si le texte du *Chevalier des dames* commence bien au début d'un cahier, c'est-à-dire si le manuscrit n'avait pas un autre texte avant celui-ci, il est probable que le bifeuillet 66-73 (contenant les vers 129 à 224) soit le cœur d'un quaternion qui constituait le premier cahier.

L'écart entre ce premier bifeuillet et le suivant étant extrêmement important, il est difficile d'estimer exactement le nombre de folios manquants. Avec une moyenne d'environ 23 vers par page, on a probablement un peu moins de 60 folios avant le folio 65, soit une petite cinquantaine avant le début du sénion auquel il appartient. Si le chiffre viij au folio 63 était bien le numéro du cahier, cette cinquantaine de folios devrait tenir en cinq cahiers. Si le premier cahier est effectivement un quaternion, les quatre suivants sont alors certainement des sénions. Après le folio 76, on a probablement encore 25 folios jusqu'à la fin du texte. Au total, on peut raisonnablement penser que le manuscrit devait faire environ 110 folios, ce qui est dans la moyenne haute des autres manuscrits du *Chevalier des dames*²¹. Évidemment, l'ensemble de ces estimations n'approche la réalité que si notre manuscrit ne possédait ni lacune, ni ajout important par rapport au texte de référence²². [p. 629]

¹⁹ Avec en moyenne un peu moins de 24 vers par page (il manque 12 vers sur les 6 pages pour avoir parfaitement trois octains par page). Dans l'intervalle manquant on a deux enchaînements et la première page manquante commence probablement par les deux derniers vers de l'octain incomplet déjà plusieurs fois évoqué. Le copiste ne dépassant pratiquement jamais les 24 vers par page a probablement écrit des pages moins remplies pour intégrer ces enchaînements et retomber sur un début d'octain en début de page au folio 71 ou avant.

²⁰ Avec une moyenne de 23,25 lignes par page, ce qui concorde avec ce que nous avons dans notre fragment.

²¹ En fait seul le manuscrit de la Pierpont Morgan Library est plus long, en particulier parce qu'il contient des images. Les autres manuscrits sont plutôt autour de la centaine de folios. Mais notre manuscrit a un nombre de lignes par page significativement plus faible que les autres.

²² Comme nous le verrons plus loin, notre manuscrit est proche de celui de la Pierpont Morgan Library qui n'a que 36 vers omis pour 1 ajouté.

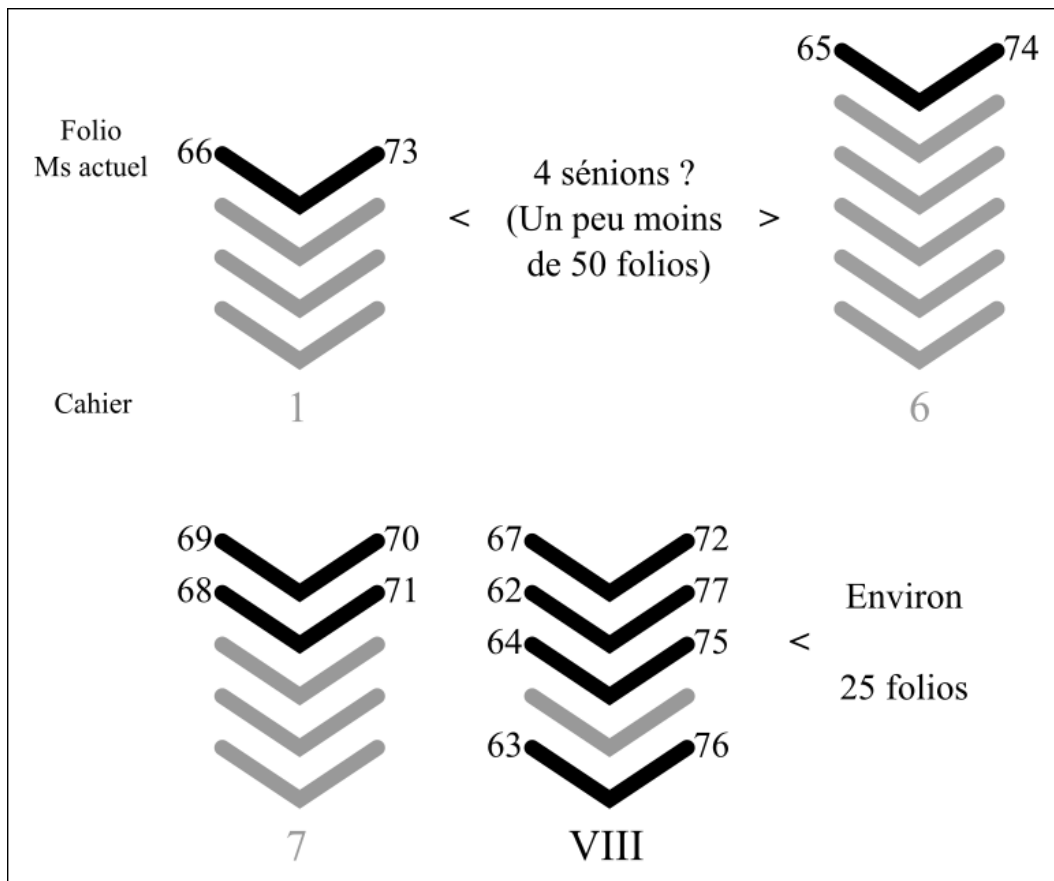


Fig. 1 : folios subsistants et reconstitution du manuscrit originel

Il est remarquable que la quasi-totalité des feuillets conservés de ce manuscrit appartiennent aux bifeuillets internes de plusieurs cahiers. On peut aisément supposer que le manuscrit s'est retrouvé à un moment en cahiers, sans reliure, et que les bifeuillets externes ont peu à peu disparu, probablement utilisés à d'autres usages. À un moment, ces huit bifeuillets restants ont été regroupés en un seul cahier et joints au reste du recueil. On peut noter que les deux bifeuillets internes du cahier 7 sont toujours au cœur du cahier actuel et dans le bon ordre. Ils sont probablement restés ainsi depuis l'origine et on a ensuite ajouté autour d'eux les autres fragments du manuscrit qui eux, au contraire, sont dans le désordre. En particulier le cahier 8, dont on conserve quatre bifeuillets, n'est plus du tout dans l'ordre et on y a intercalé des bifeuillets d'autres cahiers. Il est probable, surtout si le recueil a été constitué à une date ancienne, que le manuscrit n'ait jamais été relié. En revanche, le fait que l'on conserve presque uniquement les feuillets les plus internes des cahiers, que le cœur du cahier 7 soit resté en place, mais aussi qu'aucun feuillet ne soit plié à l'envers, attestent que le manuscrit a été un jour correctement disposé en cahiers et qu'il est resté sous cette forme de cahiers au cours [p. 630] de sa disparition. Surtout s'il n'était pas relié, ce manuscrit a certainement été délaissé rapidement et utilisé comme réserve de papier. Il reste néanmoins difficile d'expliquer pourquoi ces huit derniers bifeuillets ont subsistés. Notons que plusieurs des comptes municipaux qui accompagnent ce manuscrit dans le recueil actuel ont également perdus plusieurs feuillets externes. On peut supposer qu'au cours d'un rangement de vieux papiers à recycler, les différents feuillets de ce manuscrit ont été rassemblés en un seul cahier et déplacés avec ces vieux comptes dans un nouvel endroit où ils n'ont plus servi de réserve de papier.

Le texte du manuscrit

On connaît aujourd'hui six manuscrits du *Chevalier des dames*, les fr. 20028 (manuscrit *A*), fr. 2229 (*B*) et fr. 1692 (*C*) de la Bibliothèque nationale de France, le manuscrit 408 de la Bibliothèque municipale de Carpentras (*D*)²³, le manuscrit Regina Lat. 1362 de la Bibliothèque apostolique Vaticane (*E*) et le manuscrit 344 de la Pierpont Morgan Library de New-York (*F*). Le texte a été édité à partir du manuscrit *F* par R. Fields en 1980²⁴ puis à partir de ces six manuscrits par Jean Miquet en 1990, qui prend le manuscrit *A* en manuscrit de base.

Si Gilles Roques²⁵ considère l'édition de Miquet comme « bonne » tout en énumérant une longue liste de corrections envisageables, Pierre-Yves Badel, au contraire, l'estime « loin d'être bonne [avec des] fautes de lecture, des coquilles trop nombreuses, les notes et le glossaire insuffisants »²⁶ (et juge l'édition de Fields « sans valeur »). Dans les vers que nous avons étudiés avec notre nouveau manuscrit, certaines lectures et certains choix de l'édition de Miquet paraissent en effet étonnants ou obscurs. P.-Y. Badel regrette surtout l'insuffisante attention portée aux manuscrits et à leurs possesseurs qui apportent de nombreuses informations sur la date d'écriture du texte mais aussi sur les milieux où il a circulé²⁷. Pour le manuscrit fr. 20028, signalons en outre que la transcription par Miquet de l'ex-libris du folio 80 recto est incorrecte²⁸ et que les lignes du verso ne sont pas [p. 631] illisibles²⁹. Le manuscrit *C* a par ailleurs des folios dans le mauvais ordre qui ne sont pas signalés³⁰. Comme proposé par Badel, le lien entre les manuscrits *B* et *E*, extrêmement proches, devrait être réexaminé plus attentivement. Notons néanmoins que les corrections anciennes sur *B* ne semblent provenir ni des manuscrits connus, ni des imprimés anciens. Les feuillets de garde de *B* sont des morceaux de comptes de vente de vin par un grand seigneur, probablement dans l'Orléanais ou non loin, avec la date de 1363. Enfin, le texte précédant le *Chevalier des dames* dans le manuscrit de Carpentras est, d'après l'incipit, le *Testament* de Jean de Meung, commençant au vers 49 (début du septième douzain) et allant probablement jusqu'à la fin de l'œuvre³¹.

En étudiant la filiation des manuscrits³², Jean Miquet formait un groupe *BE*, sans écart de l'ordre du demi-vers ni du vers, très proche de *A* (4 variantes de l'ordre du demi-vers, 3 du vers). Le manuscrit *C*, très fautif, présente ainsi de nombreuses variantes mais reste proche des trois autres avec, par rapport à *A*, 30 variantes de l'ordre du demi-vers, 12 du vers. Enfin, le groupe *DF* est bien distinct avec, entre *A* et *F*, 103 écarts de l'ordre du demi-vers et 62 du vers. Entre eux, *D* est moins complet et moins correct que *F*. Les premiers imprimés, au début du XVI^e siècle, reprennent plutôt le texte de *DF*.

²³ Sur ce manuscrit, voir : S. DOUCHET, V. NAUDET, Le manuscrit 408 de la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras : notice, *Le goût de l'Orient. Collections et collectionneurs de Provence*, éd. A. BOSCH, M. JACOTTIN, Milan, 2013, p. 62-63.

²⁴ R. FIELDS, *Le Chevalier aux dames*, Paris, 1980.

²⁵ Compte rendu de l'ouvrage dans la *Revue de Linguistique romane*, t. 56, 1992, p. 325-328.

²⁶ BADEL, *Quand le Grand Turc*, p. 303.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ « Sil aduenoit par aduenture / que ce livre fut perdu / || que quelque pauvre creature / pour avoir argent lust vendu / || je vous emprie quil soit rendu / a une simple personne / || Poncet le preux je vous le nomme / il demeure se mest aduis || en la rue saint Jacques pres les mathurins || sus ung libraire a lenseigne du loup || tout contre le chef saint Denis ».

²⁹ « AMOVR aues lonneur combat dedens mon coeur mon pouoir et mon scavoir font la guerre entre deux a cha[vir ?] ».

³⁰ Nous avons relevé au moins les folios 77 et 80 qui sont intervertis.

³¹ Le catalogue de la bibliothèque de Carpentras donne les six premiers vers de l'incipit mais pas l'explicit. Le nombre de folios correspond à peu près au volume de l'œuvre.

³² MIQUET, *Le chevalier des dames*, p. 26-29.

Notre manuscrit, que nous appellerons désormais *G*, s'apparente fortement au groupe *DF*. Pour les 740 vers que nous avons, l'édition de Miquet recense 122 variantes propres à *DF* ; *G* en suit 116, c'est-à-dire 95%. En revanche, *G* suit une variante de *BE* sur 36 (et aucune propre à *B* sur 17, ni aucune propre à *E* sur 33) et 2 de *C* sur 197. Plus largement, pour les variantes impliquant *DF* et d'autres manuscrits, *G* en suit 24 sur 29. En regardant de plus près, les rares fois où *G* ne suit pas *DF*, c'est généralement pour donner une leçon propre qu'on ne trouve nulle part ailleurs ou sinon pour corriger une petite erreur de *DF*.

Si on s'intéresse uniquement aux écarts significatifs du texte, *G* présente 23 écarts de l'ordre du demi-vers avec *A* et 12 de l'ordre du vers. Parmi ces 12 derniers vers³³, 11 se retrouvent uniquement chez *DF* (avec parfois de petites variantes) et un est propre à *F* (mais dans une série de vers qui est omise chez *D*). Pour les 23 écarts de l'ordre du demi-vers, 18 se retrouvent uniquement chez *DF*, 1 chez *BDEF*, [p. 632] 3 uniquement chez *F* (dont 2 dans une série de vers omis par *D*) et un chez *D*. À contrario, aucun écart de l'ordre du vers ou du demi-vers n'existe entre *DF* et *G*. Cela confirme amplement que *G* fait partie d'un groupe *DFG*, bien distinct de *ABCE*.

Au sein de ce groupe *DFG*, notre manuscrit a une affinité un peu plus grande avec *F* qu'avec *D*. Pour les écarts significatifs de *G* par rapport à *A*, on avait vu que, hors la série de vers omis chez *D*, *G* suivait toujours une version proche de *DF* sauf pour deux demi-vers, l'un (v. 3845, fol 76r) où il suit *F* seul, l'autre (v. 3862, fol 76r) où il suit *D* seul. Dans le premier cas, *D* suit la version des autres manuscrits, ce qui permet de rapprocher *F* et *G* ; dans le second *F* a une autre version complètement différente, ce qui ne permet pas de conclure à un rapprochement spécifique de *D* et *G*. Pour l'ensemble des variantes, *G* suit *F* seul dans 31 leçons sur 84 (37%) et *D* seul dans 11 leçons sur 48 (23%). La différence n'est pas très significative, surtout que cet éloignement, très relatif, de *D* est surtout la conséquence d'une incorrection un peu plus grande de *D* par rapport à *F*.

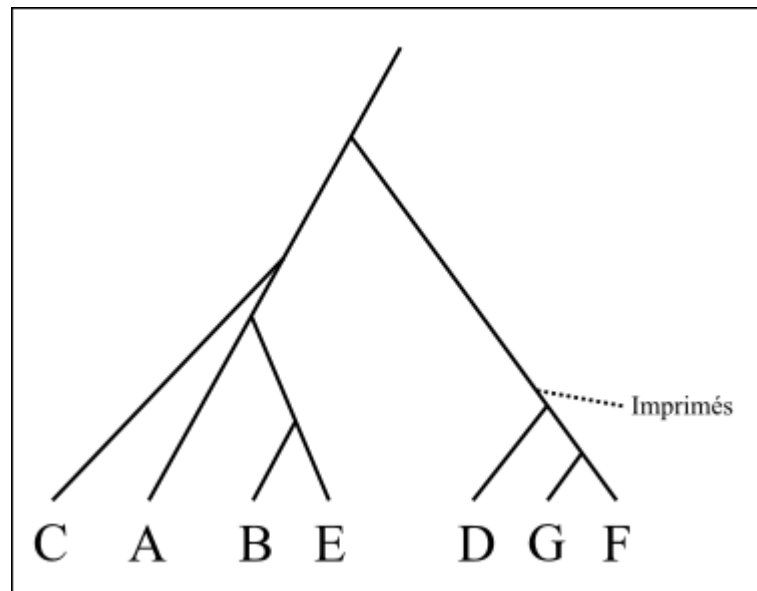


Fig. 2 : tradition du texte

³³ Vers 223 (fol. 73v), 2673 (fol. 65r), 2734 (fol. 74v), 3438, 3439 (fol. 63v), 3577 (fol. 62r), 3667 (fol. 72r), 3694 (fol. 72v), 3743 (fol. 77v), 3790 (fol. 75v), 3850 et 3865 (fol. 76r).

Au sein de ce groupe *DFG* assez compact, *G* a donc probablement un ancêtre commun plus proche avec *F* qu'avec *D* mais se rapproche plus de *D* et de l'archétype *DFG* que *F* qui va plus loin dans les variantes propres. Ces trois manuscrits n'ont aucune relation de filiation. On peut [p. 633] le voir entre autres avec les vers omis qui sont bien distincts : pour la séquence de vers contenue dans *G*, *D* omet les vers 3163 et 3724-3787, *F* n'en omet aucun et *G* omet les vers 3254 et 3888 ; *F* en revanche intervertit les vers 3527 et 3526 et les vers 3659 et 3658, ce qu'on ne retrouve ni dans *D*, ni dans *G*.

On compte 64 leçons propres à *G*³⁴ dont la plupart ne sont que de simples erreurs de copie : oubli d'un petit mot, inversions de mots dans un vers, mauvaise lecture d'un mot... Pour cette séquence de vers, *G* se situe entre *D* qui possèdent 48 variantes propres et *F* qui en a 84. Certaines variantes de *G* altèrent un peu le sens ou créent une irrégularité métrique mais beaucoup sont neutres. La copie est plutôt tout à fait correcte.

Les premiers imprimés font également partie du groupe *DFG*, dont ils reprennent les variantes communes. Ils ne possèdent pas en revanche ces traits propres à *G*, ni d'ailleurs ceux propres à *D* ou à *F* pour les séquences de vers étudiées.

En ce qui concerne les enchaînements, notre manuscrit *G* prend une option indépendante des autres manuscrits, mais efficace. Le texte comporte, dans les autres manuscrits, à la fois des enchaînements longs qui, à la façon des didascalies de théâtre, énumèrent les personnages présents et décrivent l'action, et des enchaînements courts qui indiquent simplement quel personnage parle. *G* prend le parti de supprimer les enchaînements longs, du moins les trois qui devraient se trouver dans notre fragment³⁵. Deux de ses enchaînements longs étant suivis directement par un enchaînement court annonçant l'identité du prochain locuteur, *G* garde ces enchaînements courts mais doit créer un enchaînement court absent de l'ensemble des autres manuscrits pour se substituer au troisième enchaînement long supprimé qui contenait cette annonce du prochain locuteur³⁶. *G* se distingue ici particulièrement de *D* et *F*, qui gardaient ces enchaînements longs, bien qu'avec un texte différent (quoique souvent dépendant) des autres manuscrits. En revanche, *G* partage avec *D* et *F* le fait de nommer les personnages « Noblesse féminine » et « Noble cœur » dès le début du texte. Les autres manuscrits les nomment simplement « la dame » et « l'homme » ou « l'écuyer » jusqu'à ce que ces personnages donnent leur nom dans le texte un peu avant le vers 900. Sur le fragment que nous avons, *G*, contrairement à la plupart des autres manuscrits, indique l'ensemble des changements de locuteur, ce qui le rend bien plus clair. Les enchaînements courts lv, lxii, lxiii, lxiv et lxv que l'on trouve dans *G* n'apparaissent pas dans respectivement *DF*, [p. 634] *BCEF*, *BDEF*, *BCDE* et *BEF*. Le fait d'en omettre certains rend probablement la compréhension des dialogues moins évidente, écueil dans lequel ne tombe pas *G*. *D* et *F* (mais aussi *BE*) paraissent ainsi faire un choix à ce niveau très différent de *G* ou de *A*. Ainsi, dans la gestion des paratextes que sont ces enchaînements, les manuscrits font des choix très divers, y compris au sein de groupes proches par le texte. Notre manuscrit *G* opte pour un certain minimalisme tout en gardant la plus grande clarté pour la compréhension du texte.

³⁴ Parmi les variantes un peu significatives, on peut noter les vers 202 (fol. 73v), 3134 (fol. 68r), 3148 (fol. 68v), 3694 (fol. 72v), 3703 et 3711 (fol. 77r).

³⁵ Enchaînements iii, liv et lxi dans l'édition de Miquet.

³⁶ Il s'agit de l'enchaînement lxi simplement remplacé par la mention « L'acteur ».

Parmi les particularités de *G*, on peut également mentionner la division en strophes de la longue prière de Noble Cœur à la Vierge (v. 2948-3171). Cette séquence de 224 vers est la plus complexe au niveau de la versification³⁷ et n'est divisée en strophes que dans *A* et *D*. Notre fragment de manuscrit ne conserve que les 51 derniers vers de cette longue prière (fol. 68-69). Ceux-ci sont organisés en deux strophes de 24 vers et les trois derniers vers de la strophe précédente, ce qui diffère du traitement par *A* qui groupe les 58 derniers vers en une strophe. Cette division de *G* est plutôt cohérente au niveau du sens, d'autant plus que la versification se fait en sizain à cet endroit.

Conclusion

Ce fragment de manuscrit lyonnais apporte donc des enseignements intéressants sur le manuscrit originel mais également sur la tradition de l'œuvre du *Chevalier des dames*. Le fait d'avoir conservé des feuillets provenant de plusieurs cahiers a été pour cela plutôt une chance, permettant d'avoir plus de point d'appui pour reconstituer la forme du manuscrit originel et l'enchaînement de ses cahiers mais également pour avoir des extraits de différentes parties de l'œuvre. Même s'il ne subsiste qu'une toute petite partie de l'ouvrage, environ 15%, les 738 vers conservés sont néanmoins suffisants pour comparer efficacement ce manuscrit aux autres manuscrits connus du *Chevalier des dames*. Notre manuscrit lyonnais vient renforcer le groupe *DFG*, jusque-là plutôt mis de côté par les éditions, alors même qu'il est la source des éditions imprimées du début du XVI^e siècle. Ce groupe *DFG* a pour lui d'être extrêmement proche au niveau du texte, mais comme défaut d'être assez lacunaire pour *D* et très fragmentaire pour *G*. Le choix du groupe du manuscrit de référence n'est pas anodin pour le titre, puisque celui-ci est pour *DF* le *Chevalier aux dames* et le *Chevalier des dames* pour *ABCE*. Notre manuscrit lyonnais vient aussi renforcer le poids de l'œuvre dans la littérature française de la fin du Moyen Âge. Avec un autre manuscrit, probablement disparu, [p. 635] mentionné par Pierre-Yves Badel³⁸, nous comptabilisons huit manuscrits et deux éditions anciennes du *Chevalier des Dames*. Ce manuscrit lyonnais présente aussi l'avantage de nous en dire un peu sur son histoire grâce à son contexte. Écrit à Lyon vers 1470, probablement pour Jean Girerd ou pour un proche des milieux consulaires lyonnais, c'est un manuscrit extrêmement simple, sans aucun décor. Ce caractère extrêmement rudimentaire et le peu de valeur que devait avoir ce manuscrit a peut-être conduit à son absence de reliure puis à son démantèlement rapide quand le texte n'a plus intéressé son propriétaire. L'arrivée de l'imprimerie en 1473 à Lyon a multiplié également les livres et fait perdre toute valeur aux manuscrits les plus communs comme celui-ci. Délaissé probablement assez vite et les feuillets réutilisés à d'autres fins, ne subsista finalement de ce manuscrit que les cœurs de certains cahiers, réunis ensemble puis conservés dans les archives de la ville jusqu'à aujourd'hui. Après plus de 500 ans d'une présence certainement ininterrompue à Lyon, ce manuscrit, finalement très éphémère, nous a révélé son histoire et son texte.

³⁷ MIQUET, *Le chevalier des dames*, p. 33.

³⁸ BADEL, *Quand le Grand Turc*, p. 303-304.

Appendice : le *Chevalier des dames* et la *Louange des dames*

En mentionnant le *chevalier des dames*, Arthur Piaget³⁹ indiquait qu'un extrait de l'œuvre avait également circulé sous le titre de la *Louange des dames*, inclus dans le *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, morales, facétieuses, historiques* (1855-1878) d'Anatole de Montaiglon⁴⁰. Jean Miquet donne également cette information sans l'approfondir, ainsi que Jane Taylor⁴¹, qui donne le mauvais numéro de volume et tente de rajouter un manuscrit à la tradition en y incluant celui sur lequel Montaiglon se serait fondé, alors même que celui-ci décrit l'édition imprimée sur laquelle il s'appuie.

De fait, plusieurs éditions du XV^e et du XVI^e siècle ont un texte intitulé *La louange des dames*, composé de 23 octains et d'une longue strophe de 135 vers, soit 319 vers au total. Tous, sauf l'octain initial, [p. 636] sont extraits du *Chevalier des Dames*. Il s'agit des vers 4044 à 4379 avec lacunes des vers 4223, 4258-4261, 4284-4289, 4292-4301 et 4368-4371 et avec une inversion des vers 4152 et 4154. Ces vers sont la partie finale du très long discours (v. 3308-4379) de défense des femmes par Noble Cœur devant ses adversaires qui sont sortis de leur château au-devant de lui. L'octain initial est un ajout extérieur, sur lequel nous reviendrons, mais dont le rôle est peu clair. D'un ton très vindicatif, maudissant les « médisants », il tranche avec la suite du texte qui n'est que louange des dames. Si on met cet octain en lien avec le *Chevalier des dames*, il contextualise l'extrait : dans le récit, Noble Cœur lance son défi en invectivant et en maudissant Cœur Vilain et Malebouche pour leur haine des femmes avant de se lancer dans un éloge de la Vierge, des femmes célèbres puis des dames en général. Pour qui connaît le *Chevalier des Dames*, cet octain peut resituer le contexte de la louange. Néanmoins, comme on le verra plus loin, le public de la *Louange des dames* est probablement bien plus large et bien plus populaire que celui du *Chevalier des dames* et cette référence n'est alors plus opérante. Mais cette entame un peu polémique et forte peut être aussi une technique d'appel pour attirer le client et faire vendre.

Le texte des éditions de la *Louange des dames* est assez incorrect avec de nombreuses substitutions de mots ou de groupes de mots morphologiquement proches du texte de référence. Nous ne ferons pas ici la liste des variantes des imprimés qui sont extrêmement nombreuses. Nous nous bornerons à observer que l'édition de Lyon (éditée par Montaiglon) ne suit franchement que les variantes propres aux manuscrits *BDEF* pour les 319 vers de l'extrait. Elle n'a ensuite qu'une petite affinité avec *BE* et une affinité très faible avec *DF*. L'ensemble du passage est omis chez *C*. Les vers en lacune ou déplacés dans la *Louange des dames* ne correspondent à ceux d'aucun des manuscrits connus. Le manuscrit du *Chevalier des dames* à l'origine de l'extraction de ce passage était donc probablement plutôt apparenté à *A*, sans en prendre les leçons où ce manuscrit se retrouve seul.

Dans l'ensemble des éditions imprimées, la *Louange des dames* précède un texte intitulé la *Beauté des dames*. Celui-ci n'a rien de littéraire et n'est qu'une liste de vingt adjectifs auquel l'auteur associe pour chacun trois parties du corps féminin pour expliquer ce que « belle femme doit avoir ». Ensemble ces deux textes sont parfois appelés *Louange et beauté des dames* dans les catalogues. On connaît six éditions anciennes de ces textes :

³⁹ A. PIAGET, *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, Lausanne, 1888, p. 129.

⁴⁰ Paris, 1857, t 7, p. 287-299.

⁴¹ J. TAYLOR, *Le Chevalier des Dames du Dolent Fortuné: Image and Text, Manuscript and Print*, *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 81-3, 1999, n. 7.

- [Lyon, Jean Siber, vers 1481-1483]. Cette édition est parfois attribuée par erreur à Petrus Alanus et Andreas Corvus à Angoulême.
- [Lyon, imprimeur du champion des dames, vers 1489-1492]. Il s'agit certainement de l'édition éditée par Montaiglon⁴².
- [Paris, Antoine Caillaut, vers 1492]. [p. 637]
- [Lyon, Martin Havard, 1507].
- [Paris, Alain Lotrian, 1527].
- Toulouse, Nicolas Vieillard, [1538]

Ces éditions avec ces deux textes ne dépassent pas les 10 folios et beaucoup possèdent une gravure en première page. Ce sont de petites plaquettes « populaires », certainement peu chères, probablement destinées à un public bien plus large et bien moins lettré que celui du *Chevalier des dames*. La plupart de ces éditions ne sont connues que par un unique exemplaire, deux dans le meilleur des cas, ce qui est assez représentatif de ces éditions « populaires » en langue vulgaire, sans réelle valeur, souvent trop minces pour être reliées et donc rapidement détruites. On peut aisément supposer que d'autres éditions, aujourd'hui entièrement disparues, ont existé et qu'elles ont contribué à répandre ce texte. Ces éditions permettent néanmoins de constater que cette sélection du texte du *Chevalier des dames* a connu un certain succès à la Renaissance. Les catalogues des éditions anciennes donnent souvent, au moins pour les éditions du XVI^e siècle, Jean du Pont-Allais comme auteur supposé de cette *Louange des dames*, ce que l'on peut par conséquent réfuter.

En évoquant la postérité littéraire du *Chevalier des dames* et la *Louange des dames*, il faut également parler du manuscrit 10994-10998 de la Bibliothèque royale de Belgique⁴³. Celui-ci provient apparemment de la bibliothèque des ducs de Bourgogne⁴⁴ et rassemble plusieurs textes poétiques français bien séparés par des pages blanches dont un ensemble cohérent de six pièces, chacune dotée d'un titre : *La première balade que fait l'acteur pour son excusation*, *La seconde balade comme les dames prient l'auteur qu'il écrive contre les mesdisans*, *L'acteur*, *La tierce balade en laquelle l'acteur envahist les mesdisans*, *Continuation en la louange des dames* et *Devote oroyson a Nostre Dame pour garder l'onneur des dames*. Deux de ces pièces sont tirées directement du *Chevalier des dames* : la *Continuation en la louange des dames* est l'extrait imprimé sous le nom de la *Louange des dames* et la *Devote oroyson* est la prière que fait Noble cœur à la Vierge après sa victoire contre Cœur Vilain et Malebouche. Nous n'avons en revanche pas trouvé trace d'emprunt pour le reste des pièces, ni dans le *Chevalier des dames*, ni dans d'autres œuvres.

En ce qui concerne la *Louange des dames*, nous avons donc dans le manuscrit les vers 4044 à 4379 avec un ajout de 64 vers entre les vers 4187 et 4188, de 4 vers entre les vers 4219 et 4220 et de 12 vers après le vers 4379, une inversion des vers 4257 et 4259 ainsi que la suppression des vers 4260-4261, 4288-4289, 4292-4301 et 4320-4329. Ces lacunes sont moins importantes [p. 638] que celles de l'édition anonyme de Lyon mais correspondent aux mêmes séries de vers. Parmi les 64 vers ajoutés entre le vers 4187 et 4188, 40 sont un détournement d'une autre partie du *Chevalier des dames*. Il s'agit des vers 3972-3995 et 4020-4035 qui font

⁴² La description est semblable, en particulier de la gravure que l'on retrouve au premier folio. L'orthographe est de plus similaire ; néanmoins, il existe quelques divergences dans le texte dont on ne peut évidemment déterminer s'il s'agit d'erreurs de copie de Montaiglon ou s'il existait une autre édition très proche et aujourd'hui disparue.

⁴³ En ligne : < <https://uurl.kbr.be/1733728> >.

⁴⁴ D'après une étiquette dans les gardes renvoyant au catalogue d'Antoine Sander.

partie d'un ensemble (v. 3932-4043) où Noble Cœur loue la Vierge Marie juste avant de louer les dames dans leur ensemble avec l'extrait que nous avons déjà maintes fois mentionné. La sélection du manuscrit change l'entame des strophes⁴⁵ et ne retient que les octains qui ne sont pas trop mariaux, quitte à faire quelques légères modifications⁴⁶. Les autres ajouts de vers semblent originaux. Dans son ensemble, le texte paraît assez semblable quoique bien plus correct que celui de l'édition lyonnaise.

Le premier octain des *Louange des dames* imprimées, qui formait un ajout, est ici la première strophe de la *Tierce balade*. Cet ensemble *En la louange des dames* présente donc une proximité forte avec les textes imprimés sous le titre de la *Louange des dames* et il faudrait étudier comment ces textes se reconfigurent et surtout dans quel sens. Le manuscrit est daté du premier tiers du XVI^e siècle dans le catalogue de la bibliothèque royale de Belgique, ce qui le rendrait bien postérieur aux incunables. Il faudrait néanmoins vérifier sur quoi se fonde cette datation, l'écriture pouvant très bien correspondre à une production de la seconde moitié du XV^e siècle.

En ce qui concerne la *Devoyte oraison*, il s'agit donc des vers 4612-4767 du *Chevalier des dames* avec la suppression des vers 4664-4689 et 4694. Le texte s'éloigne parfois assez loin du texte de référence. Comme pour le texte de la *Louange des dames*, le texte de ce manuscrit ne suit franchement ni *BE*, ni *DF*, ni *C* mais globalement le texte de *A* et les variantes suivies conjointement par la majorité des manuscrits du *Chevalier des dames* contre *A*. On peut probablement en conclure à nouveau à un modèle proche de *A*, mais qui ne possèdent pas ses variantes les plus particulières.

Cet ensemble du manuscrit de Bruxelles est reproduit dans deux éditions : la *Danse aux aveugles et autres poésies du XV siècle extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgognes*, parue à Lille chez André Joseph Panckoucke en 1748⁴⁷ et l'*Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique* d'André van Hasselt en 1838⁴⁸, même si la première édition opère des coupes dans le texte et propose parfois des leçons assez éloignées du manuscrit et si la deuxième édition dispose les pièces dans un autre ordre. [p. 639]

Ces quelques considérations ne sont évidemment qu'une esquisse de ce que pourraient être des recherches plus poussées sur la postérité du texte du *Chevalier des dames*, texte dont on semble avoir extrait et recomposé certains passages avec apparemment un certain succès au XVI^e siècle. Il faudrait évidemment continuer à dépouiller les textes anonymes à la louange des femmes, voire les oraisons à Notre-Dame de cette époque pour trouver si d'autres témoins de cette récupération existent et travailler plus en profondeur sur les textes et leurs variantes afin d'en déterminer les liens et les filiations de manière plus précise. Deux points semblent en particulier extrêmement intéressants dans cette postérité du *Chevalier des dames* : tout d'abord ce phénomène d'extraction d'un texte littéraire pour créer un texte plus « populaire » mais

⁴⁵ Dans la louange de la Vierge, chaque strophe commence par « Femme est... » alors que les strophes de la louange des dames commencent par « Dames sont... ». Le remanieur du manuscrit a systématiquement remplacé la première entame par la seconde à chaque strophe pour harmoniser le tout.

⁴⁶ La « réfections des saints » devient la « réfection des sains » (v. 4021), les « anges » qui ne peuvent assez rendre grâce (v. 4028-4029) deviennent un « on » général.

⁴⁷ p. 285-298.

⁴⁸ p. 236-248.

également la recomposition du texte, à la fois à partir d'éléments d'autres parties du texte initial, mais également d'éléments originaux ou dont la source est encore à retrouver.